

CSS ROUEN OUEST

30 mars 2018

Préfecture

Compte-rendu

M. CORDIER, secrétaire général, rappelle que la préfecture a mis en place les dispositions nécessaires pour faire vivre les CSS. La CSS ROUEN Ouest s'est réunie la dernière fois en juin 2017 et se réunira à nouveau en juin 2018. Il insiste sur l'importance de ces réunions et l'attention particulière qui est apportée, par la DREAL et la DCPAT, à leur mise en œuvre.

M. CORDIER rappelle que l'objectif de cette réunion est de présenter le suivi du PPRT de la ZIP de PETIT et GRAND-QUEVILLY, qui a été approuvé le 25 janvier dernier par Mme la préfète, mais aussi de faire un point sur les activités et les bilans environnementaux des silos portuaires composants la CSS. Une attention particulière sera portée sur la question des poussières.

1) Remarques et observations sur le compte-rendu de la réunion du 23 juin 2017

M. BARBAY, association ADHER, souligne que le compte rendu de la dernière réunion était satisfaisant, mais que ses remarques restent valables : les CSS se réunissent seulement s'il y a des avis à rendre sur tel ou tel sujet, mais pas régulièrement. Il souligne qu'il n'a pas été invité aux réunions de concertation sur le PPRT de PETIT-COURONNE, bien qu'il soit riverain de PETIT-COURONNE.

M. CORDIER indique que M. BARBAY sera invité aux prochaines réunions relatives au PPRT de PETIT-COURONNE.

2) PPRT de la ZIP de PETIT et GRAND-QUEVILLY – post approbation : proposition de constitution de comités de suivi

La DREAL présente les modalités de mise en œuvre du PPRT de la ZIP de PETIT et GRAND-QUEVILLY : 3 comités de suivi, autour des 3 enjeux principaux, seront mis en œuvre :

- comité « habitat » ;
- comité « activités économiques et établissements recevant du public » ;
- comité « infrastructures et installations ouvertes au public ».

Ces comités de suivi font suite à une recommandation énoncée lors des réunions de POA au cours de l'élaboration du PPRT mais aussi par la commission d'enquête et par l'ensemble des acteurs (industriels et collectivités)

Les propositions de composition des comités de suivi sont présentées, ainsi que les membres associés pour la mise en œuvre.

M. Guillaume CHRETIEN, DDTM, présente le comité « habitat » et « infrastructures et installations ouvertes au public »

Mme. WEYNACHTER, DREAL, présente le comité « activités économiques et établissements recevant du public »

M. ROUZIES, association UFC Que Choisir, souhaite que des représentants de consommateurs soient associés dans le comité de suivi « habitat ». La demande est acceptée, toutefois, M. CHRETIEN précise que le comité de suivi a pour objectif entre autres de statuer sur les modalités de financement. Les points à caractère privé seront débattus hors de la présence des représentants des consommateurs.

M. BARBAY aurait souhaité que la CSS de ROUEN Ouest puisse avoir un rôle d'harmonisation entre les différents PPRT. Mme WEYNACHTER, DREAL, indique que l'administration est ouverte à cette harmonisation, mais les PPRT métropolitains sont couverts par 3 CSS (ELBEUF, Sites isolés pour MONTVILLE et ROUEN Ouest). Par contre, qu'on rende compte et qu'on ai un avis de la CCS sur chaque

avancée de choix, notamment en termes de signalétique, c'est possible. À chaque réunion annuelle, un point pourra être fait, dans chacune des CSS, sur l'avancé de chaque comité de suivi. M. BARBAY pense que cela pourrait faire l'objet d'une commission SPPPI. M. CHRETIEN précise que la Métropole a proposé, lors de la dernière SPPPI, de parler du sujet de la signalétique.

Mme. WEYNACHTER indique que l'ensemble des documents PPRT ont été mis en ligne sur le site internet de la DREAL Normandie. La notification est en cours au niveau des mairies concernées et de la Métropole. Les mesures de publicités sont également en cours.

3) Silos portuaires de céréales : présentation des faits marquants de la DREAL

La DREAL présente les faits marquants dans le domaine des installations classées (inspections réalisées, études en cours...) depuis la dernière réunion (2016-2017) ainsi que la campagne de mesure réalisée par ATMO Normandie en 2017-2018 et toujours en cours de réalisation.

En termes d'inspection sur l'année 2016, l'établissement BZ Services à PETIT-COURONNE a fait l'objet d'une visite d'inspection qui avait pour thème le récolement de l'arrêté d'autorisation de juillet 2015.

L'établissement SENALIA à GRAND-COURONNE a fait l'objet d'une visite d'inspection relative aux émissions de poussières ainsi qu'aux vieillissements des structures en béton des silos, et l'établissement John SOUFFLET et Cie à CANTELEU a fait l'objet d'une inspection en 2016 sur les émissions de poussières.

En 2017, c'est l'établissement LECUREUR à VAL de la HAYE qui a fait l'objet d'une visite d'inspection. Les dispositions techniques pour réduire les émissions de poussière lors de la réception des camions, des chargements de navire et du transport de céréales entre le silo vertical et le silo plat ont été vérifiées, ainsi que le vieillissement des installations, le nettoyage de celles-ci. Les dispositifs de découplage des événements et suppresseurs d'explosions, les moyens de lutte contre l'incendie, ainsi que la conformité des installations électriques ont été inspectés.

Le silo de SENALIA ROUEN a fait l'objet d'une visite d'inspection sur les thématiques émissions de poussières, nettoyage des installations, vieillissement de celles-ci, la conformité des installations électriques, la silo-thermométrie au sein des silos, les dispositifs de découplage et de surfaces soufflables, les moyens de lutte contre l'incendie et le registre des presque-incidents/incidents.

L'établissement SOUFFLET à CANTELEU a fait l'objet de 2 visites d'inspections : Une relative aux émissions de poussières et une autre relative au récolement de l'arrêté préfectoral de mise en demeure et le contrôle des silos, notamment sur les émissions de poussières.

SIMAREX à PETIT-COURONNE a fait l'objet d'une visite d'inspection qui avait pour thème les travaux de confortement du dôme n°4, le suivi du vieillissement des installations, les dispositions mises en place contre les émissions de poussières non-canalises à la réception et au chargement de céréales.

En termes de dossiers, de 2016 à 2018, a été présenté en CoDERST ;
pour l'établissement SOUFFLET à CANTELEU, en octobre 2017, la mise en œuvre des mesures de réduction de poussière supplémentaires lors des chargements de navires,
pour SENALIA à GRAND-COURONNE, en novembre 2017, la mise en œuvre des mesures de réduction de poussière supplémentaires lors des chargements de navires,
pour BZ Services à PETIT-COURONNE, en février 2018, l'extension de ses capacités de stockage, pour le silo portuaire, et la construction d'un bâtiment adossé dédié à l'ensachage du grain.

ATMO Normandie a lancé, en 2017, une nouvelle étude de mesures de poussières. Le contexte était celui qui est connu par tous : les riverains des silos céréaliers du port de ROUEN témoignaient de façon récurrente de nuisances sous forme de dépôts de poussières. Il y avait eu plusieurs études réalisées depuis 2004, notamment dans le cadre du PPA de l'agglomération de ROUEN, mais peu sur le dépôt et la liaison entre une mesure et une nuisance. La demande a donc été de réaliser une campagne de mesures de ces poussières afin de vérifier le respect des valeurs limites européennes dans l'air ambiant, mais surtout de répondre à la question des retombées de poussières, objet des nuisances des riverains des silos.

Les mesures ont été réalisées de septembre 2017 à janvier 2018 au niveau de QUENNEPORT, dans un quartier habité, et sur un terrain portuaire, coté PETIT-COURONNE, au milieu des 3 silos, à savoir SIMAREX, BEUZELIN et LECUREUR. Les mesures ont été faites sur des dépôts de poussières, avec des mesures heure par heure des dépôts secs, par pesées, en plus des mesures horaires, qu'on a l'habitude de faire chez ATMO Normandie, pour la qualité de l'air ambiant. L'objectif était bien, ici, de caractériser une nuisance.

Parallèlement, il a été fait les mesures réglementaires, heure par heure, des particules dans l'air ambiant, pour vérifier le respect des valeurs limites de la directive européenne sur la durée de la campagne qui est réalisée par ATMO Normandie.

Les premiers résultats de mesures sont en cours d'exploitation, notamment en corrélant les données d'activité des différents silos, les données météorologiques, et les plaintes enregistrées, soit par ATMO Normandie soit par les exploitants de silos, pendant la période de mesures. La remise d'un premier rapport aux exploitants et à la DREAL courant juin 2018 et l'étude complète sera présentée en CSS, en mars 2019.

M. ROUZIES rappelle qu'il y a une demande forte des riverains, auprès des associations, sur un travail de fond relatif à la prévention des émissions de poussières des différents silos. Il espère une avancée réelle et voir sur le terrain l'aboutissement des efforts que vont présenter, ce jour, les entreprises. Il souhaite avoir des infos sur l'enjeu sanitaire en sollicitant une coordination d'ATMO Normandie avec les services de l'ARS. De plus, il souligne qu'il n'y a pas d'évaluation à l'intérieur des domiciles.

La DREAL indique que la mesure faite à QUENNEPORT dans le cadre de l'étude d'ATMO Normandie est faite devant le jardin d'un plaignant, cela répond donc au souhait exprimé.

4) Présentation de l'activité et du bilan environnemental de chaque exploitant

Les différents exploitants présentent leurs structures et leurs bilans environnementaux :

- M. BATHENCOURT pour la société BZ Services, exploitant du silos « Maison Bleue »,
- société LECUREUR à VAL de la HAYE,
- M. Mathieu CALAIS, responsable technique, pour la société SENALIA,
- M. Frédéric MONCHABLON pour la SoCoMaC (Société de Commerce et de Manutention des Céréales) appartenant au groupe SOUFFLET,
- M. Yves CAILLET, responsable de l'exploitation de la société SiMarEx (Silos Maritimes d'Exportations)

M. CORDIER remercie chacun des membres de cette commission et particulièrement les exploitants pour leur travail et les engagements pris. Ces présentations répondent au souhait tant des élus, des associations que de la préfète d'être le plus clair, le plus transparent, de valoriser ce qui a été fait et mettre en avant les actions réalisées parce qu'il est essentiel de préserver la filière d'excellence que représente l'exportation de céréales au sein du Grand Port maritime de ROUEN tout en tenant compte des contraintes environnementales. Il remercie aussi la DREAL pour le travail effectué.

M. HUART confirme cette avancée. Ce changement a été long à mettre en place, mais, à présent la dynamique est bien lancée.

M^{me} BOULANGER, maire de CANTELEU, précise qu'elle a interpellé la SoCoMaC sur l'importance du calendrier de mise en place des mesures. Elle indique que les habitants seront conviés à une réunion lorsque le calendrier définitif sera acté. Elle remercie SoCoMaC d'avoir été actif dans ce processus.

M. HEBERT, maire de VAL de la HAYE, salue le travail fait par la société LECUREUR au fil des ans. La nébulisation est efficace (les riverains ont pu le constater car, au moment des gelées, le système ne pouvait pas fonctionner et les poussières sont réapparues). Il compte sur le successeur de M. BUTIN pour continuer ce travail qui va dans le sens du bien-être des riverains.

M. BOUFHAL, adjoint au maire de GRAND-COURONNE, regrette la baisse d'activité de l'année 2017. Il demande quel sera l'impact du vieillissement des silos. Y-a-t-il un plan de travaux mis en place ? GRAND-COURONNE est toujours sous l'influence des poussières. Il demande si les futures installations permettront d'aller vraiment à fond de cale des navires. Les camions traversent le boulevard maritime et parfois se perdent dans la ville de GRAND-COURONNE, et perdent quelques graines qui attirent les pigeons. GRAND-COURONNE souhaiterait améliorer cette situation. Il est envisagé d'installer des pigeonniers de manière à pouvoir agir sur les œufs.

Avant que la DREAL réponde aux questions de M. BOUFHAL, M. CORDIER donne la parole à M^{me} BARILLON, Grand Port Maritime de Rouen. Elle confirme que l'activité céréalière est très importante pour le port. Le GPMR accompagne les investissements qui sont faits sur les infrastructures et l'amélioration des accès nautiques au port (profondeur du chenal). Le port est mobilisé sur ces sujets pour accompagner les actions réalisées.

Sur le vieillissement, la DREAL confirme que le sujet est pris en compte, pour éviter tout incident. Les visites d'inspection sur les silos traitent toujours, systématiquement, du vieillissement, des installations électriques, du risque d'explosion et des émissions de poussières. Il n'y a pas de risque particulier sur les silos de GRAND-COURONNE.

M. CALAIS, société SENALIA, indique que les équipements sont tous capables d'aller au plus près de la cale. Les dockers sont chargés de surveiller le point de dépôt des céréales dans le navire. En ce qui concerne la capacité de réception, le chiffre de 4000 tonnes est le chiffre maximal, et non la capacité utilisée en permanence. Concernant les problématiques de grains sur les voies, des consultations peuvent être ouvertes, mais le transporteur ne peut pas être contraint par l'exploitant des silos, en dehors de ses installations.

M. BARBAY confirme que le sujet des poussières est de longue haleine, puisque le sujet a démarré en 2002. Il a fallu 10 ans pour avoir les premiers arrêtés préfectoraux qui ont cadré le sujet. Il pense qu'il faut trouver le moyen de toucher la population pour les informer des progrès réalisés et des difficultés rencontrées. Si on ne le fait pas, les gens s'habituent au progrès et estiment après coup que les poussières sont aussi gênantes qu'avant, bien que les niveaux d'émission aient diminué. Il estime que le port ou la métropole pourraient se saisir de cette communication.

M. CORDIER rappelle que les maires vont faire connaître cette action, comme M^{me} BOULANGER l'a indiqué. Il évoque la possibilité d'un communiqué de presse sur le sujet, rédigé par la DREAL et dont le texte serait validé par les exploitants.

M. ROUZIES demande à la société SENALIA dans quel délai les 2 derniers portiques du site de Rouen seront mis en œuvre. Les poussières restent actuellement visibles du pont Flaubert. Il demande, toujours à SENALIA, des informations sur la certification Certiphyto et si c'est un élément qui est pris en compte par les autres exploitants.

Il demande aux autres exploitants que SoCoMaC, s'ils peuvent se joindre à l'étude de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Concernant le problème des pigeons, évoqué par M. BOUFHAL, représentant de la mairie de GRAND-COURONNE, il précise que ce n'est pas nouveau et que ça ne touche pas uniquement la ville de GRAND-COURONNE. Il demande aux exploitants de réfléchir sur cette problématique.

Il demande à la DREAL de présenter, en CSS, un bilan global des différentes technologies et leurs pertinences (efficacité, ...).

Il revient sur le discours de M^{me} le maire de CANTELEU, et propose que le bulletin de la Métropole soit utilisé pour faire un article sur les silos. M^{me} BOULANGER n'y est pas opposée, mais son retour d'expérience est que les riverains souhaitent privilégier un échange verbal.

M. BOUFHAL souligne que dans les camions, chargés ou vides, des graines subsistent, ici ou là, et ces camions perdent des graines au long de leurs trajets. Il évoque le fait que certains transporteurs effectuent le balayage des remorques sur des aires de stationnement urbains.

M. BARBAY souligne qu'il n'y a qu'un seul exploitant qui a évoqué l'utilisation de produits phytosanitaires. Il y a quelques années, Air Normand avait fait des analyses sur ce secteur. Il pourrait être intéressant que chacun des exploitants se pose la question de ce qu'il y a dans ses propres poussières. Une étude sur le contenu des poussières pourrait être utile.

5) Questions diverses : retour sur la réunion des Personnes et Organismes Associés (P.O.A.) du Plan de Prévention des risques Technologiques (P.P.R.T.) de la zone industriello-portuaire (Z.I.P.) de PETIT-COURONNE du 15 mars 2018

La DREAL présente un point de situation du PPRT de la ZIP de PETIT-COURONNE :

Lors de la réunion du 15 mars dernier, la DREAL a présenté, aux membres et P.O.A., les projets de règlement de cahiers de recommandations et de zonage réglementaire qui ont été élaborés suite à des ateliers et suite aux études de vulnérabilité qui ont été réalisées sur les principaux enjeux que sont les habitations et quelques Établissements Recevant du Public (E.R.P.) communaux, notamment sur la commune du VAL de la HAYE.

Le calendrier présenté est le suivant :

Trois réunions publiques sur les trois communes de PETIT-COURONNE (le 23 avril 2018), VAL de la HAYE (le 17 avril 2018) et GRAND-COURONNE (le 11 avril 2018).

Suite à ces réunions publiques, nous entrerons dans une phase consultation de deux mois des P.O.A sur le projet de PPRT (mai et juin 2018).

Une réunion de la CSS de Rouen Ouest pour avis (7 juin 2018).

Suite à l'ensemble de ces avis restitués, des modifications éventuelles du PPRT (réunion de POA éventuellement) pourront être envisagées – (septembre 2018).

L'enquête publique est envisagée à l'automne 2018,
pour une approbation du PPRT envisagée pour la fin d'année 2018,
puis mise en œuvre des dispositions prescrites par le PPRT.

M. CORDIER clôt la séance à 11h45.

La prochaine réunion de la CSS Rouen Ouest aura lieu le 7 juin 2018.

Le président,



Yvan CORDIER

le secrétaire,



Bernard COUSIN

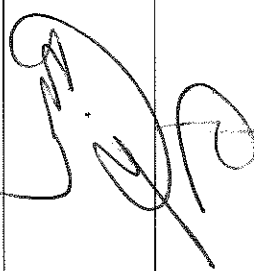



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DIRECTION de la COORDINATION des POLITIQUES PUBLIQUES et de l'APPUI TERRITORIAL - DCCPAT
 Bureau des Procédures Publiques - BPP





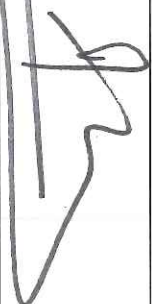
Objet de la réunion : Commission de suivi de sites ROUEN-Ouest


Date : Réunion du 30 avril 2018 – 10h00 – Salle E. Nicolle

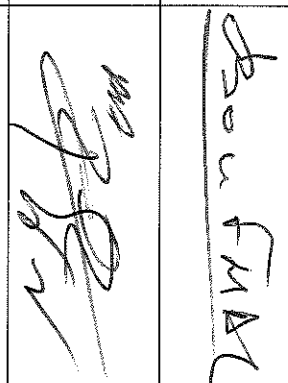


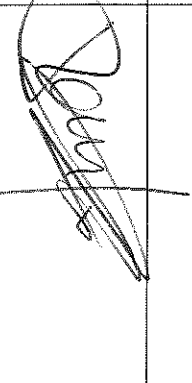
sous la présidence de : M. le secrétaire général de la préfecture de la Seine-maritime



FEUILLE DE PRÉSENCE




COLLEGE	Membres	Noms, prénoms et qualité des représentants	Signature
Administrations de l'État	Préfecture de la Seine-Maritime	M. le secrétaire général de la préfecture	
		<i>M. le directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial</i>	
	Agence régionale de la santé (ARS)	Mme. Emmanuelle MARTIN, ingénieur « Impact des activités humaines et littoral »	
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)	M. Christophe HUART, Chef de l'unité territoriale Rouen-Dieppe		






	<p>Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)</p>	<p>Mme Tiffany WEYNACHTER, adjointe au chef de l'unité territoriale Rouen-Dieppe</p>	
<p>Administrations de l'Etat</p>	<p>Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)</p>	<p>Mme. Laëtitia STEPHAN, DREAL/SRI</p>	
		<p>Mme Dalila BENAKCHA, directrice adjointe du travail</p>	
<p>Administrations de l'Etat</p>	<p>Directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM)</p>	<p>M. Alexandre HERMENT, Directeur M. CHRISTIEU</p>	
		<p>Mme. Ludivine BLOQUEL, Cheffe du Bureau planification et gestion de crise</p>	
<p>Collectivités territoriales / EPCI</p>	<p>Mairie de CANTELEU</p>	<p>M. Gérard HEVILLAIN, 7ème adjoint chargé des travaux et du développement durable Mélanie BOULANGER, Maire</p>	

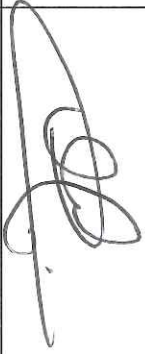


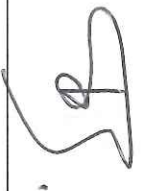
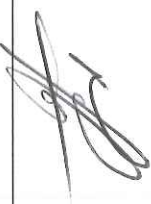
		M. Guy DURIEUX, 3ème adjoint chargé des finances, de l'urbanisme, du renouvellement urbain, de la politique de la ville, de la sécurité et du développement économique	
Maire de ROUEN		Mme Françoise LESCONNÉE <i>Mme Christine RAMBAUD</i>	<i>Excusée</i>
		Mme Florence HEROJIN-HEAUFTEX	
Maire du GRAND-QUEVILLY		Mme Adeline BOZEC, ingénieur à la direction des services techniques	
		M. Jean-Louis TAILLEUX, Conseiller municipal délégué à la sécurité et à la prévention	
		Mme. Charlotte GOUJON, Adjointe au Maire	
Mairie du PETIT-QUEVILLY		Mme. Maryvonne SINOQUET, Conseillère municipale	
		M. Lucien LE COM, Adjoint au Maire en charge du développement durable	
Mairie de PETIT-COURONNE		M. Joël BIGOT, 1 ^{er} adjoint	

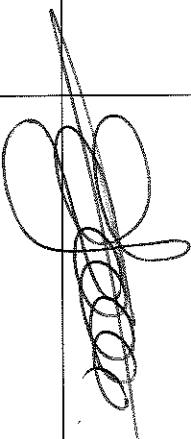
Riverains des installations classées et associations de protection de l'environnement	Maire de GRAND-COURONNE	M. Smail BOUHAL, Adjoint au Maire chargé de l'environnement, du développement durable, des risques majeurs, du cadre de vie, de la sécurité et de la réglementation routière	
		M. Albert AZOULAY, directeur des services techniques, de l'urbanisme et de l'environnement	
		M. Etienne HEBERT, Maire	
Maire de VAL de la HAYE	METROPOLE ROUEN NORMANDIE	M. Daniel RAGOT, 1 ^{er} adjoint	
		Mme Christine RAMBAUD, Vice présidente en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers	
		M. Cyrille MOREAU, Vice-président en charge de l'environnement, agriculture péri-urbaine, biodiversité et économie sociale et solidaire	
France Nature Environnement Normandie	« UFC-Que choisir » Rouen	M. Joël GERNEZ, président	
		M. Didier FERRAY, administrateur	
		M. Alain ROUZIES	



		M. Marcel FOUCAULT	
Association de défense des habitants des Essarts et autres riverains (ADHER)	M. Claude BARBAY, président		
	M. Christophe DELAHAYE, président		
Alliance Seine Ouest	Mme. Isabelle PERRIN <i>Paul MARTIN</i>		
	M. Marc-Pierre BLANC, président	Excusé	
Mieux Vivre sur la Rive	M. Guy RAIMBAUD, secrétaire		
	Quenneport cadre de vie		

Exploitants des installations classées ou organismes professionnels les représentant	Grand Port Maritime de ROUEN	M. Xavier LEMOINE, directeur de l'aménagement territorial et de l'environnement <i>Plo SAILLON Pauline</i>	
		<i>Kouïtchev Reha</i>	
	Chambre de commerce et d'industrie de ROUEN (CCI)	M. Philippe ENXERIAN, membre titulaire	Excusé
		M. Didier PEZIER, membre titulaire	
LUBRIZOL	M. Nicolas ADAM, directeur des sites ROUEN / MOURENX		
	M. Guillaume GOHIER, Manager des services HSSE et Inspection ROUEN / MOURENX		
	M. Stéphane SIMON, directeur des Terminaux de ROUEN		
RUBIS Terminal	<i>LAUBIES Delphine. resp QHSE</i>		
	Mme. Pia MIGUET, directrice d'exploitation ROUEN		
	M. Benjamin AUBRY, technicien HSE CROCI		

	SEA TANK	M. Fabrice HRYNIEWIECZ, responsable de site	Excusé
SENALIA		<i>Cilles KINDERMANN, general</i> M. Bruno STERRN, directeur technique et activités agro-industrielles M. Matthieu CALAIS, responsable <i>Technique</i> Sécurité	 
BEUZELIN		M. Benoit BATANNCOURT, responsable développement	
BOLEORE	DRPC	M. Thierry MOTTREL, coordinateur de travaux DRPC <i>Tahid TOATTY DG. DRPC</i>	
Groupe interface Céréales SIMAREX		Mme. Annabelle RIDEAU, secrétaire générale	

		M. Yves CAILLE, responsable technique et investissement	
BUTAGAZ		M. Evrard FAUCHE, chef d'unité d'exploitation	
		M. Jean-Baptiste PICARD, contremaître principal	
BOREALIS		M. Sylvain BUSNOT, directeur de site	
		M. Dmitri GORCHKOV, responsable Hygiène, sécurité et environnement	
LECUREUR		M. Jean-Pierre BUTTIN, directeur de site	
SOCOMAC / SOUFFLET		M. Frédéric MONCHABLON, directeur de site	
		M. Olivier ERLER, ingénieur environnement	

	UIC Normandie	Mme. Murielle LEBEL, manager du pôle HSE	Excusé
		Mme. Anne-Sophie BRASSIER, consultante HSE	Excusé
Représentants des Salariés des Installations Classées	LUBRIZOL CHSCT	M. Frédéric BIORET, secrétaire CHSCT ROUEN / PARIS / MOURENX, délégué DP/CE, production Rouen	Excusé
		M. Francis MALANDAIN, membre	
	RUBIS Terminal CHSCT <i>↳ CSE</i>	M. Benjamin AUBRY	
		M. David AMOURETTE	
SEA TANK CHSCT	M. Bertrand AUBE, correspondant qualité hygiène sécurité environnement		
SENALLIA CHSCT	M. Christian SIRJENT, chef d'équipe maintenance mécanique		

		M. Hervé FAVRESSE, conducteur d'installation synoptiques	
BEUZELIN CHSCT		M. Benoît BALSAN, relation clients et développement QSE	
BOHORE CHSCT	DRR	M. Patrick BINET Priscilla Belgnies	
Groupe interface Céréales SIMAREX CHSCT			
BUTAGAZ CHSCT		M. Jean-Luc THERAIN, chef de dépôt LVGL, secrétaire CHSCT Nord-Est	
		M. Régis LECHEVALLIER, secrétaire suppléant CHSCT Nord-Est	

	BOREALIS CHSCT	Mme. Christine POUPIN	Excusée
		M. Stéphane SOUILLARD	
		LECUREUR CHSCT	M. Jean-Pierre DIEU
	SOCOMAC / SOUFFLET CHSCT	M. Fabrice BREQUIGNY	
		M. Sylvain DEVILLERS	
Personnalités qualifiées	SDIS	Commandant Chris CHISLARD	<i>P. Vieillard DSDM de Stenay</i>